

Note réf 11316-3

Mode d'emploi de l'humidificateur bactéricide (antibactérien) « Hoppalrd »

Description d'un humidificateur « type » dit « GRAND PUBLIC »

Aspiration (horizontale) de l'air par des ouïes situées typiquement sur le ou les cotés de l'appareil, et refoulement par un ventilateur, à la verticale (vers le haut).





L'air ambiant aspiré est ainsi canalisé pour passer au travers de cassettes hydrophiles en nid d'abeille humidifiées par capillarité, à partir d'eau (généralement du réseau), contenue dans la partie inférieure de l'humidificateur (réservoir).

Le matériau servant d'échange entre l'eau et l'air est en contact permanent avec l'eau d'humidification bactéricide, et l'air humidifié subit un abattement en germes au prorata de la durée d'humidification.
Le système est bactéricide en fonctionnement et bactériostatique à l'arrêt.

L'humidificateur « Hoppalrd » comporte une mini pompe immergeable (étanche), d'un débit de 10 litres/heure environ en charge, de 4,5 watts de puissance électrique, en 220/230 volts, sous 50 Hertz (idem au ventilateur).

La mini pompe est reliée par un tuyau souple à une crépine de 20cm3 de capacité brute, (17 cm3 contenus) de charge catalytique bactéricide.



Charge catalytique



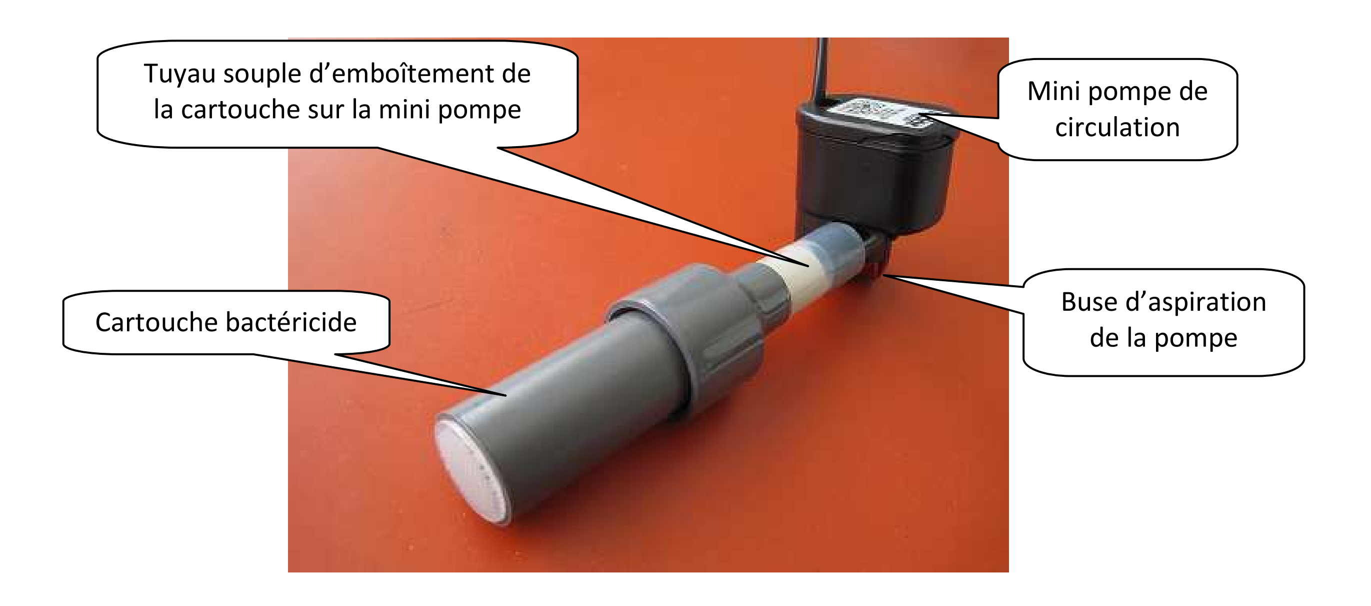
Cartouche complète

L'eau d'humidification contenue dans le réservoir situé à la partie inférieure de l'appareil, circule en permanence dans la cartouche bactéricide immergée, afin d'enrichir in-situ l'eau en composés bactéricides capables d'oxyder les protéines, l'ADN et les membranes des cellules (attaque des lipides constitutifs- peroxydation lipidique), et assurer la désinfection de l'air via les aérosols ainsi bactéricides.

La charge moyenne en eau du réseau du bac d'un humidificateur est de l'ordre de 5,5 à 6 litres.

-consommation électrique moyenne d'un humidificateur : 12 watts
-consommation électrique de la mini pompe du Kit Hoppalrd : 4,5 watts
-consommation électrique totale : 16,5 watts

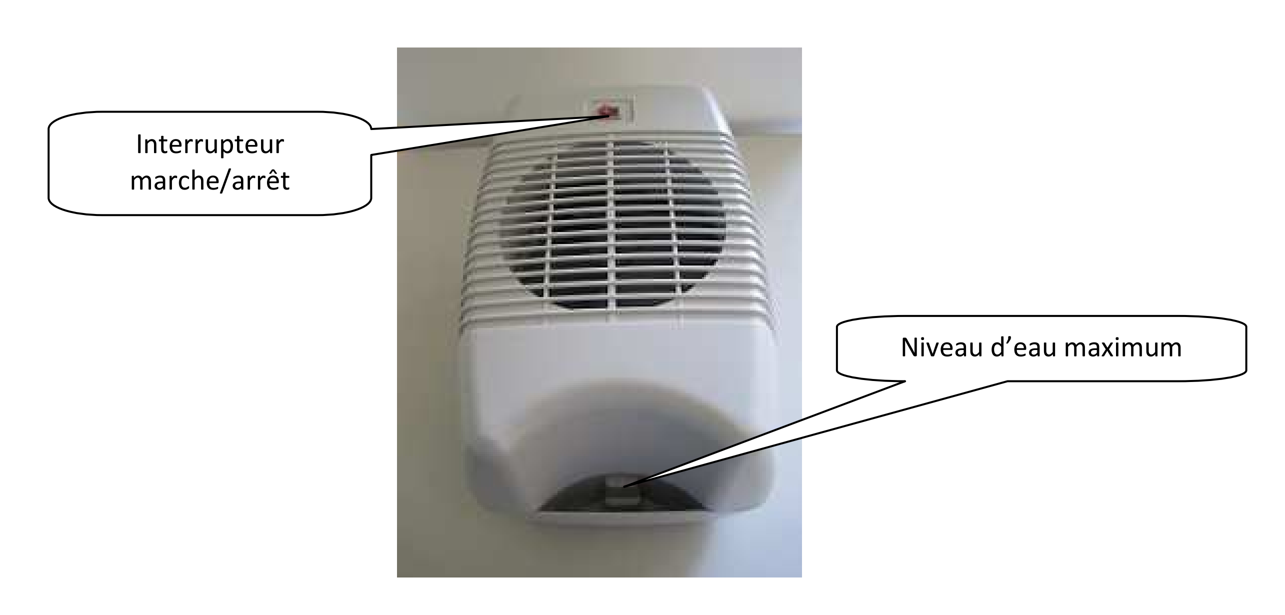
A noter :
- la mini pompe doit toujours fonctionner entièrement immergée, la buse d'aspiration dirigée vers le bas (voir figure ci-dessous); l'immersion constante de la pompe est assurée par un détecteur de niveau, qui coupe l'alimentation de l'humidificateur lorsque la quantité d'eau présente dans le bac est insuffisante.



Mise en fonctionnement de l'humidificateur :



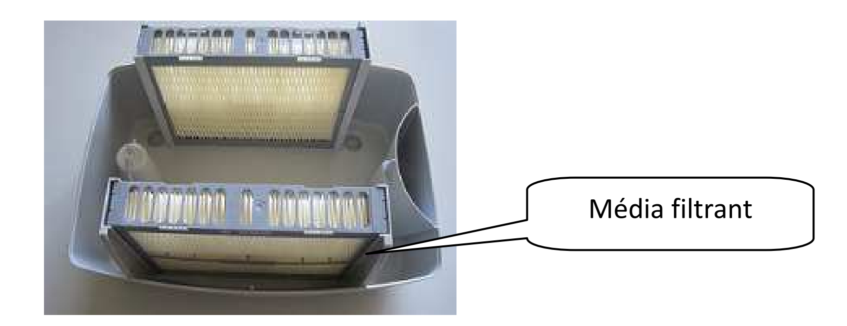
-remplir le bac d'eau (du réseau), jusqu'au niveau indiqué sur la figure ci-dessous ;



-brancher l'appareil sur une prise électrique femelle (220/230 volts, sous 50 Hertz) correspondant à la fiche mâle (de l'appareil) ;

-mettre l'humidificateur en fonctionnement par l'interrupteur situé sur le dessus de celui-ci) ; le ventilateur et la pompe s'enclenchent simultanément.

L'eau du réservoir migre au travers des 2 médias filtrants, constitués d'un matériau hydrophile permettant son humidification par capillarité à partir de l'eau du réseau chargée dans le réservoir.



Après quelques minutes de fonctionnement, l'eau contenue dans le réservoir se charge de radicaux oxygénés bactéricides après passage dans la cartouche catalytique, et se répand dans la pièce où est disposé l'humidificateur par entraînement sous forme de micelles microniques responsables de la destruction des germes.

Capacité d'humidification de l'air : 0,35 litre/heure

Pour le fonctionnement optimal de la catalyse qui génère les Dérivés Réactifs de l'Oxygène (responsables de la destruction des germes par peroxydation lipidique), le changement de la cartouche de l'humidificateur « GRAND PUBLIC » doit être effectif 1 fois par trimestre, et les 2 cassettes de média filtrant 1 fois par semestre, sous réserve que ces dernières soient nettoyées sous un robinet d'eau du réseau, notamment lorsqu'il y a présence d'animaux de compagnie aux environs immédiats de l'humidificateur en fonctionnement.

Pour ce faire, débrancher l'appareil du réseau d'alimentation électrique, déconnecter l'ensemble « cartouche + tuyau de raccordement à la mini pompe », reconnecter une nouvelle charge catalytique fournie dans une crépine neuve avec son tuyau de raccordement à la mini pompe. Profiter de l'arrêt de l'appareil pour un nettoyage complet du réservoir d'eau, compte tenu des particules en suspension dans l'air qui se déposent au fond du bac, et procéder à un lavage des cassettes de média filtrant comme mentionné précédemment.

L'ancienne charge catalytique usagée (l'ensemble cartouche + tuyau de raccordement à la mini pompe) est reprise pour destruction par HOPPAL R&D SA (échange standard).

Confort d'utilisation : le degré hygrométrique souhaité peut être choisi et réglé par un hygrostat à monter entre la prise mâle de l'humidificateur et la prise femelle du réseau d'alimentation électrique (220/230 volts, sous 50 Hertz).

L'humidité relative «dite de confort» se situe entre 50 et 60% (à afficher à l'hygrostat par réglage manuel à la demande).

Pour tout renseignement

Distribution exclusive
OXYBAC SA
69, rue du Rhône
CH 1207 Geneve
Tél.: +41 (022) 700 38 02
Fax: +41(022) 700 38 03
Courriel:oxybac@bluewin.ch
www.oxybac.com

Réalisation technique
ALFATECH SA
3 rue de l'Industrie
CH 2114 FLEURIER
Tél. +41 (032) 861 45 07
Fax: +41 (032) 861 17 81
Courriel: info@alfatech-galvano.com